



## INFO LOCALE

### REJOIGNEZ LES RANGS DE L'UNC !

Mis en ligne le 31 janvier 2020

Vous avez fait votre service militaire autrefois ou service citoyen plus récemment  
Vous avez été militaire de carrière  
Vous avez été élu dans un conseil municipal  
Vous avez été policier, gendarme, pompier  
Vous avez participé à des opérations extérieures (OPEX)

**Alors, vous pouvez rejoindre les rangs de l'UNC et ainsi entretenir ce devoir de mémoire et faire que la liberté durement acquise par le sacrifice de nos Aînés ne tombe pas dans l'oubli.**

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Monsieur Jean-Pierre Fricaud, président de l'UNC au 06.64.89.28.47



[≡ RETOUR À LA LISTE](#)





**Mairie de Saint-Mars-du-Désert**

1, rue de la Mairie  
44850 Saint-Mars-du-Désert

☎ 02 40 77 44 09

 **CONTACTEZ-NOUS**

**Horaires :**

**Lundi > jeudi**

9h00 >12h00 / 13h30 >17h30

**Vendredi**

9h00 >12h00 / 13h30 >17h00

**Samedi (Uniquement Etat Civil hors vacances scolaires)**

9h00 >12h00